

Les enseignants,

Collège Claude Guyot

À Arnay-le-Duc, le 22 juin 2022

À Monsieur le Recteur de l'académie de Dijon
s/c de Monsieur le Principal du collège Claude Guyot

Monsieur le Recteur,
Monsieur le Principal,

C'est avec regret que nous vous adressons ce courrier pour vous faire part de notre refus d'être volontaire pour assurer la mission de Professeur principal au sein de notre établissement d'affectation, au cours de l'année 2022/2023. Notre décision concerne l'ensemble des classes et des niveaux qui nous seront confiés à la rentrée prochaine.

En effet, en raison de la charge de travail accrue liée au suivi, au conseil et à l'orientation des élèves, nous ne pouvons plus assurer cette mission dans l'esprit qui a toujours guidé notre engagement au sein de l'Éducation Nationale : émancipation par les savoirs, éducation aux enjeux de la construction d'une société de partages et d'échanges, de respect de la parole donnée et des engagements pris.

De plus, vous n'êtes pas sans savoir que ces dernières années la charge de travail en collège s'est considérablement alourdie et il nous apparaît désormais prioritaire de nous recentrer sur le travail relevant de nos obligations de service, notamment en assurant la conduite des apprentissages prévus par les programmes qui, comme vous le savez, nous engage dans un travail de préparation et de renouvellement particulièrement important.

D'autant plus qu'à cela s'ajoute pour la rentrée 2022/2023 une hausse des effectifs dans les classes notamment pour le niveau 5ème avec une seule classe composée de 33 élèves, augmentant par le fait de manière significative notre investissement auprès des élèves (suivi des élèves, corrections, évaluations, lien avec les familles...). Nous voyons donc notre charge globale de travail suffisamment alourdie pour ne pas souhaiter assumer cette mission.

Croyez qu'il nous en coûte d'en arriver à la décision que nous avons prise, mais qui nous semble être la plus juste et la plus responsable vis à vis de nos futurs élèves, notamment en vous prévenant de ce refus avant la rentrée scolaire.

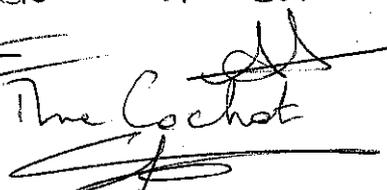
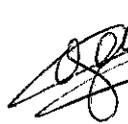
Mme OZANON

Mme Guillemaud

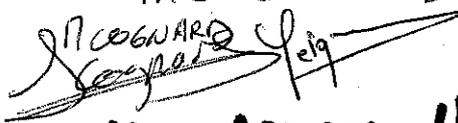
M. SEIGNEZ

M. P. PISSOT

F. JACOTOT



Mme Cochot



M. COGNARD

Mme ARNAUD



F. JACOTOT

M. Forestier

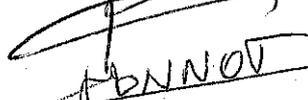
DE CHARLES

M^{mes} NICOLS

S. FLEUREAU



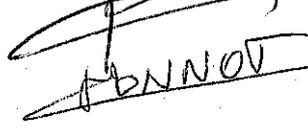
M. FORESTIER



M^{mes} NICOLS



Mme SEGUIN



M. BENOIT

